



SURPOPULATION CARCERALE : JUSQU'OUÛ IRA-T-ON ?

Les derniers chiffres viennent de tomber. Au 01 novembre 2024, ce sont **80 130 personnes qui sont incarcérées pour 62 350 places théoriques**. Une fois de plus, ce constat est alarmant. Non seulement de par le taux d'occupation de nos prisons, mais principalement vis à vis des conditions de travail des personnels de surveillance qui sont les plus impactées. Mais qui dit nombre de détenus en perpétuel accroissement, dit charges de travail insupportables pour l'ensemble des agents qui exercent au sein de l'administration pénitentiaire. Nos services sont saturés et ils supportent de plus en plus difficilement ce surcroît d'activité sans apport de personnels

La question est donc bien posée : « Jusqu'ouù ira-t-on ». Depuis plusieurs années, l'incarcération ne cesse d'augmenter. **La CGT Pénitentiaire** ne cesse d'interpeller sur ce fléau qui alimente de mauvaises conditions de travail. Nos maisons d'arrêt subissent inlassablement ce fléau. On dépasse dans la grande majorité de celles-ci les 200 % d'occupation ce qui complique considérablement la gestion de la détention. La promiscuité, la gestion des profils incarcérés, les détenus présentant des troubles du comportement voire psychiatriques ne facilitent pas le quotidien des personnels.

Les personnels de l'administration pénitentiaire subissent cet état de fait. Nous sommes le dernier maillon de cette chaîne judiciaire et sommes donc contraints et forcés de faire avec les choix politiques. Ces derniers oublient que des femmes et des hommes contribuent à la sécurité de nos concitoyens afin de satisfaire la pression d'un populisme alimenté par les médias.

Nous ne pouvons continuer ainsi. Nos prisons sont pleines à craquer. Nous risquons de vivre un nouveau drame sous peu et c'est à ce moment là que les pouvoirs publics réagiront. **La CGT Pénitentiaire** renouvelle son droit d'alerte. Il faut stopper cette spirale infernale.

Ça cogite dans les couloirs politiques mais ne faisons pas n'importe quoi ! On entend ici et là des propositions plus ou moins loufoques : remettre en fonctionnement des établissements pénitentiaires fermés récemment, permettre la construction de structures modulaires ou encore convertir des bâtiments publics non utilisés...

Ces perspectives interrogent bien évidemment. Aujourd'hui, les pouvoirs publics sont dans l'incapacité de répondre au manque d'effectifs des établissements déjà existants. Le taux de couverture moyen des établissements est actuellement en dessous des 90%.

La CGT Pénitentiaire exige des pouvoirs publics une réelle mobilisation pour notre devenir et cela passe déjà par l'aspect budgétaire. Le ministère de la Justice est à la ramasse dans ce gouvernement. Soit on se donne les moyens pour une justice de qualité, soit on continue à faire avec les moyens du bord. Les personnels de l'administration pénitentiaire en ont en marre de subir et les mobilisations à venir viendront renforcer ce ras-le-bol.

Montreuil le 02 décembre 2024